

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Un secteur de Benjamin-Constant sécurisé pour les piétons

Initiant-e(-s) : Pauline BLANC

Un certain nombre d'interventions a d'ores et déjà été effectué au Conseil communal de Lausanne sur la sécurité des piétons dans le secteur Etraz/Benjamin-Constant/St-Pierre. Force est de constater que la Municipalité n'a pas mis en œuvre ses promesses de se pencher sur cette question et d'améliorer la situation.

En effet, dans ce secteur l'on constate les situations suivantes :

- Des passages pour piétons supprimés.
- Des passages pour piétons bénéficiant d'une faible visibilité en raison d'aménagements urbains imposants placés aux abords.
- Des aménagements urbains compliquant drastiquement la mobilité des piétons.
- Un éclairage public très faible.

Cette situation rend la mobilité des piétons dangereuse. Il serait enfin temps de repenser la sécurité de ce secteur, et d'offrir aux piétons des possibilités concrètes et sécurisées pour se mouvoir, respectivement traverser la route.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Rendre le secteur Etraz/Benjamin-Constant/St-Pierre sécurisé pour les piétons, en réfléchissant à l'opportunité de :

- instaurer des passages pour piétons ;
 - rendre les bords de route davantage visibles pour permettre aux piétons de traverser en toute sécurité.
-

Lausanne, le 7 novembre 2025
BLANC

Mme Pauline

Signataire(s) :

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*